

2017

BONNE ANNÉE CAPELLOISE

Vœux du maire

Dimanche 8 janvier 2017 à 15 h, La Chapelle-en-Serval

Extrait des vœux du maire — Vidéo intégrale sur youtu.be/nef_Zrk3co4

En présence de

- Éric Woerth : président de la CCAC – député - maire de Chantilly à qui je souhaite particulièrement une excellente année.
 - Manoëlle Martin : vice-présidente de la région Hauts-de-France en charge des lycées
 - Jérôme Bascher : vice-président du conseil départemental de l'Oise
 - Corry Neau : conseillère départementale de l'Oise et vice-présidente de la CCAC en charge de l'environnement.
 - Nicole Ladurelle : conseillère départementale de l'Oise – maire de Lamorlaye
 - François Deshayes : premier vice-président de la CCAC – maire de Coye-la-Forêt
 - Les vice-présidents de la CCAC : Bertrand Guillelmet – Claude Van Lierde – Bruno Batistini
- Les maires de la CCAC :
- Amédée Bussière : maire d'Avilly-Saint-Léonard - Michel Mangot : maire de Plailly - Henri Herry : maire d'Orry-la-Ville - André Gillot : maire de Vineuil-Saint-Firmin - Jean-Michel Daniaux : maire d'Apremont
 - Jean-Pierre Tellier – maire honoraire
 - Les élus de la communauté de communes et des communes amies, très nombreux présents.



- Le Général Millet - administrateur du domaine de Chantilly pour l'Institut de France.
- Le Lieutenant Martial Grandidier de la brigade de gendarmerie d'Orry-la-Ville et son unité.
- Le trésorier principal de Senlis, Arnaud Penet
- Corine Vaillant, directrice de l'école élémentaire.
- Fabien Legrand – inspecteur de l'académie de Senlis

- Le père Antoine N'Guyen
- Les présidentes et présidents des associations
- Les commerçants et artisans dont nombreux sont nouveaux dans notre commune.
- Et naturellement, vous, habitants de la commune que je remercie d'être présents.

Se sont excusés pour leur absence :

- Patrice Marchand : premier vice-président du conseil départemental - président du PNR - maire de Gouvieux.
- Francis Cloris, sous-préfet.
- Christian Lamblin, maire de Mortefontaine, à qui je souhaite un prompt rétablissement.
- Pascale Loiseleur, maire de Senlis, et Alain Battaglia, maire de pontarmé.



J'ai pour habitude de remercier à la fin les employés municipaux, je vais faire une exception cette année et commencer par les services techniques. L'un des leurs, Pascal Ponchon, dit «Cacal», nous a quitté cette semaine à l'âge de 56 ans.

Chacun le connaissait, il arpentait les rues pour l'entretien de la commune ou il est né.

23 ans passés au service de cette commune, cela ne laisse personne indifférent, vous l'avez forcément croisé et vous le connaissiez forcément. J'adresse au nom de toute la municipalité mes sincères condoléances à ses proches. Il a toujours été pour moi une personne respectable.

Petit point sur les finances

En 2015, nous avons été rappelés à l'ordre par les hautes autorités pour un endettement excessif de notre commune durant les années antérieures à notre mandat. En 2016, nous avons renversé la vapeur ; les voyants rouges sont passés à l'orange et je suis certain que nos actions les feront passer au vert permanent dans peu de temps.

À ce jour, nous comptons 3027 habitants. En 2016, 17 mariages et 32 naissances ont eu lieu. L'activité conjugale reprend du poil de la bête, il faut dire que les programmes télé ne sont pas terribles... Il n'y a eu aucune restriction budgétaire, seulement de la gestion, de la négociation, et de l'intelligence de la part de

bon nombre d'entre vous. Je veux par exemple parler des aînés, qui sont venus d'eux-mêmes me proposer de ne plus recevoir de colis, alors qu'ils avaient déjà un excellent repas dansant. Le colis a donc été réservé aux absents. Certains nous ont même proposé de remettre leur colis au CCAS pour aider les plus défavorisés. Merci aux aînés pour ce geste.

Quant aux dotations de l'état, j'ai eu une explication très détaillée de la part de notre sous-préfet, Francis Cloris, à propos de nos recettes si restreintes. Le compte est hélas exact, mais je n'ai toujours pas d'explications de fond : pourquoi, nous ne toucherons en 2017 qu'environ 10€ par habitant, alors que le moindre de nos voisins va toucher entre cinq à dix fois cette somme, voir même beaucoup plus.

Je vais donc repartir pour une série de courriers, à moins que j'attende un nouveau ministre des finances pour avoir enfin une réponse.

Je me répète, il est hors de question de stopper la modernisation de notre commune, de supprimer des aides aux associations qui font vivre notre village avec enthousiasme et le plus souvent bénévolement, hors de question de supprimer la qualité de l'accueil des enfants en garderie, aux APE... et bien d'autres choses que nous ne pouvons nous permettre de supprimer.

Grâce aux nouvelles sources d'économies mises en place cette année :

Regroupement des abonnements téléphoniques et internet, gestion des magazines réalisée en interne, groupement de commande auprès du SE60 pour l'électricité, et bientôt j'espère pour le gaz et négociations à tout va avec nos prestataires. Nous avons déjà de beaux résultats.

Il y a un an, je vous annonçais que mon vœu était qu'avant la fin du mandat, nous ayons baissé de plus de 10% les frais de gestion excessifs de notre commune en argent constant, et ceci, juste en diminuant le gaspillage. Au bout de 2 budgets, 7% d'économie sont à notre

actif. Vous aurez les chiffres exacts dans le bulletin de notre commune de ce printemps.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveau Capellois, avec la livraison de la résidence «Cœur de Village» (42 appartements) et la suite des livraisons des pavillons du Clos du Chêne au Loup, de Didier Flint (promoteur) pour environ 40 pavillons.

Nous avons eu la chance de recevoir l'équipe de Roumanie pour les championnats d'Europe de football. J'ai eu le privilège d'aller représenter pour vous La Chapelle-en-Serval sur les ondes de RMC auprès de Jean-Jacques Bourdin.

En 2016, l'année a commencé avec une pièce de théâtre au titre évocateur : «La symphonie des faux-culs». En 2017, avec la même compagnie théâtrale de Verneuil, nous aurons droit à «Jour de foot» de Robert Lamoureux. Venez nombreux, c'est un prix d'ami : zéro euros ! Ce sera le 4 février à 20h30 à la salle des fêtes.

Deux mots sur les festivités en général. Cette année fut riche. Félicitations à Céline Lapôtre et à son équipe, ainsi qu'à Françoise Kernel pour l'organisation du Salon de l'Artisanat et de la Gastronomie, Le Noël des enfants, le repas des anciens, le forum des associations, la chasse aux œufs, les illuminations de Noël et bien d'autres choses...



Merci au Comité des Fêtes qui fait avec ses bénévoles un travail remarquable et remarqué.

Le pli est pris pour nos jeunes du CE1 au CM2 : une très grande réussite pour la discothèque de Noël organisée pour eux.

Encore merci aux parents d'avoir joué le jeu en les habillant en tenue de soirée, en nous concoctant des gâteaux à la pelle. Merci aux organisateurs élus, aux animateurs qui ont tous tenus d'eux-mêmes à venir et aux bénévoles. Ils ont eu à encadrer près d'une centaine d'enfants le matin et 180 l'après midi.

Je profite de la venue de l'inspecteur d'académie, M. Legrand, pour féliciter devant témoins l'ensemble des enseignants de maternelle et élémentaire pour la qualité de leur travail et les excellentes relations que nous avons, sans oublier d'y associer les parents d'élèves avec qui le travail se fait dans le bon sens, celui d'un résultat dans l'intérêt des enfants en priorité.

Je reprends la demande de 2016 concernant les rideaux pour cacher le soleil dans les classes : ma réponse s'améliore, je m'en occupe, ce sera pour cette année.

Fin 2016, un exploit : TIPI (titres payables sur internet), vous pouvez depuis le mois de janvier régler vos factures de périscolaire, cantine, APE et garderie par TIPI.

2016 a vu la fin des gros travaux de l'église : toiture et ravalement. Nous venons de signer pour la remise en état de la sacristie pour plus de 30000€.

Le parvis a été semé par notre service technique d'un gazon sympathique à l'œil, mais aussi, certainement trop doux et trop soyeux puisqu'il attire beaucoup de petits derrières de chiens, transformant cet endroit en crottoir.

Nous allons avec le PNR et un cabinet spécialisé nous pencher en 2017 sur la remise en état du parvis et du pourtour de l'église.

En 2016, enfin, deux grosses réalisations, deux films pour un premier prix à Cannes :

Le premier : une œuvre magistrale, l'exploit de l'année,

Le script : Christian Laurent, médecin habitant La Chapelle-en-Serval qui souffle l'idée du scénario sur la base réelle du désert médical qui sévit en France et dans le sud de l'Oise.



La première écriture, l'essayiste et le promoteur : Jean-Pierre Tellier, aujourd'hui maire honoraire.

À l'adaptation et à la mise en scène : mon prédécesseur, Philippe Espercieux, avec la collaboration étroite pour le respect du script de Christian Laurent.

À la validation, à la réalisation et à la

première : le maire de service ce jour-là, moi-même.

Le résultat : une œuvre attendue, une réussite : la Maison médicale du Serval.

Les acteurs principaux : cinq médecins généralistes dont une urgentiste - un médecin psychiatre - un docteur en biologie médicale - deux diététiciennes - deux infirmières - deux kinésithérapeutes - un neuropsychologue - un ostéopathe - un pédicure-podologue.

Je ne vous recommande pas d'être malade, mais si cela doit se faire, un conseil, habitez la Chapelle-en-Serval ou juste à côté.

J'attends d'eux une collaboration étroite avec les communes qui désirent ardemment que ce projet profite à tous.

Des antennes intelligentes peuvent être mises en place avec Plailly, Coye-la-Forêt. Rien n'est obligatoire, tout est à créer pour que ce centre devienne une plateforme incontournable.



Avec l'aide de la fibre à venir, la mise en route de la télémédecine pourra entrer en action.

Reste le problème du parking de la place Dauphine à résoudre. Pour l'instant, les devis se montent à 270 000 €. La demande de subvention a été refusée en 2016. Bien conscients que tout ne peut être accepté à la moindre demande, nous allons la relancer pour cette année.

En attendant, des travaux vont être fait à peu de frais pour ajouter une dizaine de places, dont deux avec recharge pour véhicules électriques.

Deuxième grande saga de la commune : le centre d'affaires « Le Clos du Chêne au Loup », situé à la sortie de notre commune vers Orry-la-Ville.

Nous avons évoqué sur notre programme deux envies entre autres,

En premier : relancer une salle de sport, nous en avons une qui a été abandonnée il y a quelques années.

En deuxième : se pencher sur le mode de garde des nouveau-nés. Les assistantes maternelles font un excellent travail sur notre commune, elles sont plus d'une vingtaines, dévouées, et je tiens à les remercier.

Mais il fallait réfléchir pour répondre à d'autres demande concernant le système de garde.

J'ai rencontré Dominique Vauthier. Lorsqu'il est venu nous exposer ses projets, je n'ai pas été tendre avec lui. Je ne voulais pas prendre le risque de le voir concurrencer la maison médicale, puis je lui ai exposé notre programme : salle de sports, crèche



J'en avais rêvé, Vauthier l'a fait !

Depuis septembre, nous avons vu l'ouverture d'une micro-crèche (L'île aux câlins), et d'une salle de sport, équipée dernier cri, agrémentée d'un sauna, d'un hammam, d'une douche tropicale et d'un jacuzzi (Gigafit).

Dans ce centre d'affaires figurent aussi un salon de coiffure (Addiction Coiffure by Laura), une esthéticienne (Mon secret beauté), un centre de bronzage et de dermopigmentation (Dermo'Sun), une psychopraticienne en thérapies brèves (Île lumière), un cabinet de maîtrise d'œuvre, une société de peinture, une société de nettoyage, une société de promotion immobilière, un médecin du sport, deux kinésithérapeutes, deux dentistes et bientôt (courant mars) un prothésiste.

Je me félicite de tout cela, pour notre commune, pour l'emploi et pour vous tous.

Il y a dans la communauté de communes 12 zones d'activité. La Chapelle-en-Serval en compte maintenant 3 :

Nous avons sur notre commune :

Le centre Leclerc, premier employeur de l'Aire Cantilienne dans le secteur du commerce.

Le Mont-Royal, quatrième employeur dans le secteur du service.

Notre commune compte plus de 700 emplois, et il y en aura encore plus avec le projet d'hôtel 4 étoiles, toujours d'actualité. Il porte déjà un nom : l'Hôtel Saint-Louis, sur la base d'une franchise Golden Tulip.

Les travaux devraient démarrer au premier trimestre 2017. Il est prévu 52 chambres, une salle de séminaire et un restaurant traditionnel.

Notre commune continue de bouger et devient attractive. Je ne veux donc pas oublier nos autres enseignes qui se sont installées tout dernièrement : un magasin de pêche (Hel's pêche) de 470 m², un Carrefour Contact, un centre de contrôle technique automobile, (Autovision), une salle de réception-traiteur (Cuisine & Réceptions)

Et, rue de Paris, un salon de coiffure (Les ciseaux de Léa) et une opticienne (Les lunettes de Sandrine) pour compléter l'arrivée l'année précédente de la Pizzeria In Mano et du restaurant Pakistanais (Lal Quila)

Je les encourage à créer une association de commerçants, il y a des choses à proposer pour nos Capellois. Vous avez des gens de talents parmi vous,

faite-le ! Céline Lapôtre et moi-même sommes à votre disposition.

2017 verra la fin de la réfection de la rue des Dîmerons pour près de 100 000 €.

Le SIECCAO (gestionnaire des eaux potables) en a profité pour changer quelques canalisations et limiter ainsi les fuites, dûes au vieillissement des réseaux.

Cela m'amène à vous parler des fuites en général. J'ai vu passer une pétition pour demander que les camions ne roulent plus dans certaines rues, comme la rue du Stade, afin d'éviter de détériorer les routes et d'éviter les fuites. Je signerais volontiers cette pétition si le passage des camions était la cause des fuites.

Malheureusement il n'en est rien. C'est la vétusté des tuyaux qui est en cause, certains ont plus de trente ans et rien n'a été fait jusque-là. Le SIECCAO s'emploie à les changer. Nous négocions avec eux pour traiter ces rues en priorité.

2016 a vu le début du renouveau de la rue de Paris : l'enfouissement du réseau électrique, téléphonique, la préparation du passage de la fibre et le renouvellement des candélabres a commencé cet été.

Superbe suivi du SE60, dont je salue la présence d'Éric Guérin et de Francis Cheron.

Avec la société Eiffage et bien d'autres intervenants, ils ont respectés à la lettre ce qui me tenait particulièrement à cœur : pas d'embouteillages supplémentaires.

Mission accomplie, ils ont jonglé en juillet et août, et la mission sera terminée au premier trimestre.

Concernant les illuminations de notre commune :

Deux raisons au peu d'illuminations cette année :

La première est technique : la pose et la dépose des poteaux durant cette période nous interdit de positionner des guirlandes sur la rue de Paris.

La deuxième est financière : les illuminations coûtaient environs 35000€ par an.

Je prétends que ce prix peut être diminué. Pour cela, nous avons investi, plutôt que de louer. Notre matériel sera stocké (gratuitement) et au bout de trois à quatre ans d'investissement, nous aurons diminué cette somme de 40%, pour un résultat plus moderne et supérieur aux années précédentes.

2017 verra la fin du PLU. On pourra dire merci à Magali Suinot (du cabinet d'architecture Mosaïque urbaine) qui nous aura tenu la main pendant plus de deux ans pour l'écriture de ce dossier. Les dernières discussions sont en cours et le projet sera déposé pour avis d'ici un à deux mois.

2016 a vu la concrétisation de notre jumelage avec une ville allemande, Schwartzach am Main, dont je

salue le très agréable maire Volker Schmitt. C'est une commune de 3500 habitants. Nous avons été à leur rencontre en mars, ils sont venus à la nôtre en octobre. Ils nous écrivent, ils veulent une suite, nous en voulons une.

Sous peu, les contacts vont se poursuivre et les projets vont se mettre en place, je fais entière confiance au comité de

jumelage.

Nous remercions nos deux oppositions constructives, puisque leur choix a été de travailler avec nous et surtout pour vous : Patrick Soler et Dominique Hérent.

Les deux projets confiés ont maintenant démarré : mutuelle pour tous et voisins vigilants.



Concernant «Voisins vigilants» : mon capitaine, mon adjudant, merci de communiquer vos résultats. Il faut que la population, que les correspondants soient informés que leur action et la vôtre sont positives et qu'elles contribuent, avec les 13 caméras qui ont été installées par la CCAC, à mieux protéger notre commune.

Je veux aussi remercier le travail des employés de la CCAC sous la coupe de leur directeur Benoît Morel, qui font un excellent travail pour préparer et gérer tous ces dossiers.

C'est un plaisir de travailler avec eux et je salue leur présence. Merci à eux.

Puisque je parle CCAC, **parlons de redevance incitative**, dont s'occupe la vice-présidente Corry Neau : la RI va nous permettre de diminuer la pollution pour nous et nos enfants, donc notre avenir. Nous sommes passés de 230 à 215 kg de déchets ménagers par habitant, soit — pour La Chapelle-en-Serval — 45 tonnes de déchets mieux triés, ou mieux gérés, et ce n'est qu'un début, je suis certain que d'ici deux mois je vous annoncerai 90 tonnes. Imaginez : à l'échelle de la CCAC, nous en serons à plus de 12000 tonnes, pour la première année !

Bravo Corry ! Continue ainsi, même si je ne cesserai d'essayer de trouver des propositions d'améliorations.

La CCAC, c'est aussi, cette année, **l'ouverture d'une crèche intercommunale**, dont j'ai

l'honneur auprès du vice-président Claude Van Lierde d'être le délégué petite enfance.

Certes, elle est à la gare de Chantilly et c'est loin, mais malgré cela, toutes les communes de la CCAC qui avaient des dossiers déposés pour une demande de places ont obtenu une place et pour chaque famille retenue, c'est un soulagement.

C'est une première à laquelle il y aura certainement une suite, et je m'en félicite.

Il y a beaucoup d'autres sujets sur la CCAC, et vous trouverez toutes les informations de ce qui s'y passe dans son journal et en partie relayées dans le nôtre.

Tourisme, pistes cyclables, Aqualis et son extension, le RAM-P (très important, pour les assistantes maternelles et les parents, renseignements à tous niveaux, aide, accompagnements, encadrements, solutions de gardes proposés, conférences...)

Encore merci.

L'avenir, cette année :

- Les négociations positives continuent pour le contournement de la commune. Le département fait énormément pour nous, Jérôme Bascher vous le dira certainement mieux que moi.
- Après l'enfouissement, il est temps de lancer le début de l'étude de la réhabilitation de la rue de Paris.
- La volonté d'inscrire l'extension de la zone du centre Leclerc dans le PLU.
- Le cahier de recommandation fait par le CAUE est financé en grande partie par le PNR.
- Je proposerai aussi cette année un cahier de recommandations pour le fleurissement et l'embellissement de la commune par le même CAUE.
- Aménagement du parc de la mairie : il y a pour les 3 à 10 ans, il y aura pour les petits de 9 mois à 3 ans. Après le filet de volley que nous avons installé cette année, il y aura un espace pique-nique avec table et nous réfléchissons à installer dans ce parc un espace détente, des jeux de dames et d'échecs...

- Arceaux à vélos, bancs, poubelles plus modernes.

- Suppression d'une trentaine de panneaux inutiles qui encombrant la vue et rendent difficile le respect du code de la route.

- Nos abribus vont être habillés d'affiches de notre parc régional. Nous

avons sélectionné 15 photos, en attendant d'investir dans de nouveaux abribus.

- De nouveaux panneaux directionnels réservés aux commerces et lieux publics vont commencer à voir le jour cette année.
- Début des travaux pour l'AD'AP (aménagement des lieux publics pour accès des handicapés)

Je vais terminer ces vœux en étant certain d'avoir oublié de nombreux sujets, tout aussi passionnants sur la vie de la commune.

Je veux encore vous remercier tous, pour votre présence, et aussi remercier mon équipe qui, je vous l'assure, se démène et en qui j'ai entière confiance, ces élus qui sont les vôtres, qui travaillent pour notre commune, dans votre intérêt. Chers collègues, je vous remercie pour votre implication.



Merci aussi à tous ceux qui m'épaulent toute l'année : les services administratifs, dont je salue la nouvelle directrice, Céline Chappat.

La gendarmerie, présente, et les sapeurs-pompiers, certes absents de ces vœux, que je félicite pour leur engagement, ainsi que la police municipale de notre commune.

Certains penseront que vous allez les détester, cette année, pour des contraventions, notamment parce que trop de propriétaires de véhicules ne respectent pas les trottoirs réservés aux piétons. Je pense au contraire que vous les en remercirez.

Le service animation, qui réjouit l'ensemble de nos élèves et à qui je renouvelle ma confiance.

Le service technique, toujours disponible à la moindre de mes demandes, de vos demandes, sous la houlette de Christian Barbet.

Félicitations à nos pétanqueurs qui représentaient la région Hauts-de-France au challenge national de pétanque. L'équipe féminine (Annie Zen, Louissette Lano, Thérèse Chouraqui) a terminé 8^e et l'équipe masculine (Alain Zen, Gilles Canny, Michel Borniche) 4^e sur 69.

Meilleurs vœux de bonheur, de santé, de plaisirs pour vous et vos proches.

Daniel Dray, maire de La Chapelle-en-Serval

Les grandes lignes du discours de Jérôme Bascher, vice-président au Conseil départemental de l'Oise :

- Une détermination totale sur le sujet du contournement de la commune.
- L'accord pour un passage piéton face à la sortie du Mont-Royal pour permettre un accès en toute sécurité de l'hôtel aux Étangs du Domaine.
- Des remerciements à La Chapelle-en-Serval pour sa participation à l'avancement de la fibre, grâce à un nœud de raccordement installé sur la commune. Cette entraide, cette effort collectif, va permettre de gagner un an sur l'installation de la fibre dans la commune, soit vers la fin 2017.
- Notre collège à 30 ans et doit être agrandi et rénové. En 2017, les études seront finalisées et en 2018, 3 000 000 € devraient être investis dans le collège du Servois.

Les grandes lignes du discours de Manoëlle Martin, vice-présidente au Conseil régional des Hauts-de-France :

- De nombreux investissements pour l'emploi, avec la mise en place d'un réseau « Facebook pour l'emploi » et l'aide au transport pour les travailleurs dépassant 30 km pour se rendre à leur lieu de travail.
- Un investissement particulier pour l'amélioration des transports ferroviaires, en terme de capacité, va être mis en place courant de l'année.
- Les lycées de Chantilly et de Senlis, particulièrement dégradés, vont être rénovés au plus vite car rien n'avait été fait depuis de trop nombreuses années.

Directeur de publication Daniel Dray
Rédaction Conseillers municipaux
Mise en page Grégoire Dubourg
Impression Roto Press Graphic,
La Chapelle-en-Serval

Tiré à 1600 exemplaires sur papier recyclé PEFC

Vous avez des remarques ou des suggestions à propos de ce magazine ?

Envoyez-les par courriel à :
magazine@la-chapelle-en-serval.fr

ou par courrier à :
Mairie de La Chapelle-en-Serval
1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL